



LES 3 PIERROTS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Installation d'un point de vente proposant une collation, à l'intérieur des 3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live :

- **samedi 27 janvier 2018 : « Tosca »**
- **samedi 24 février 2018 : « La bohème »**
- **samedi 31 mars 2018 « Cosy Fan Tutte »**

La Ville de Saint-Cloud souhaite l'installation d'un point de vente proposant une collation, durant les entractes, à l'intérieur des 3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live, samedi 27 janvier 2018, samedi 24 février 2018 et samedi 31 mars 2018.

A cet effet, toute personne susceptible de répondre à ce projet est invitée à présenter sa candidature.

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Saint-Cloud
13 Place Charles de Gaulle
92 210 SAINT-CLOUD

Objet de l'occupation du domaine public :

Installation d'un point de vente proposant une collation, à l'intérieur des 3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live :

- samedi 27 janvier 2018 : « Tosca »
- samedi 24 février 2018 : « La bohème »
- samedi 31 mars 2018 « Cosy Fan Tutte ».

Lieu d'exécution :

Cinéma « Les 3 Pierrots » 6/8 rue du Mont-Valérien - 92210 Saint-Cloud

Date/durée :

- samedi 27 janvier 2018 « Tosca » à 18h55 - durée 3h18
- samedi 24 février 2018 « La bohème » à 18h30 - durée 3h16
- samedi 31 mars 2018 : « Cosy Fan Tutte » à 18h55 - durée 3h56

Le prestataire doit être opérationnel pour l'entracte. Il peut s'installer dès 17h00 et commencer à vendre à partir de 20h00.

Caractéristiques détaillées :

Préambule :

Les 3 Pierrots ne disposent pas de point de restauration permettant de créer un accueil convivial, lors des diffusions, en direct du Metropolitan de New-York, des Opéra, prévues aux 3 Pierrots les samedis 27 janvier 2018, 24 février 2018 et 31 mars 2018, durant les entractes.





LES 3 PIERROTS

Les Opéras Live sont programmés dans la grande salle « Lino Ventura » pouvant rassembler jusqu'à 364 spectateurs.

Chaque opéra live est constitué d'un entracte d'une durée de 25 minutes approximativement.

Ainsi l'installation, dans le bas du foyer des 3 Pierrots, d'un point de vente proposant une formule apéritive pallierait cette absence d'espace convivial pendant les entractes.

Nature de l'offre :

Formule apéritive salée (et éventuellement sucré), froide, accompagnée soit d'un verre de vin blanc ou rouge, ou d'une boisson non alcoolisée.

Licence 2 obligatoire.

Infrastructure de vente, considérations techniques :

5m² seront mis à disposition pour le stand de restauration ;

Positionnement dans le bas du foyer ;

Des tables (2m sur 50 cm) pourront être mises à disposition par la ville, ainsi que le courant électrique et un point d'eau.

L'installation devra permettre de garantir que la chaîne du froid est strictement respectée.

Le matériel devra respecter toutes les normes sanitaires en vigueur (respect du plan de nettoyage...).

Les matériels non professionnels seront interdits, telles que les glacières....

Procédure :

Publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public de courte durée, effectuée dans le cadre de l'article L.2122-1-1 du Code de la propriété des personnes publiques, de nature à permettre la manifestation d'un intérêt pertinent et à informer les candidats potentiels sur les conditions générales d'attribution.

Le présent avis de publicité concerne 3 dates d'évènements (voir rubrique « date/durée »).

Les entreprises peuvent présenter leur candidature pour un seul, deux ou pour les 3 évènements ainsi prévus.

Dans tous les cas, la ville de Saint-Cloud se réserve la possibilité de retenir ou non le même prestataire pour un, deux ou pour les 3 évènements.

La présente procédure n'est pas soumise à la réglementation sur les Marchés publics.

Critères de choix du prestataire :

La ville sera attentive à la qualité gustative de l'offre alimentaire (exemples : originalité gustative de la proposition, produits du terroir labellisés AOC).

Documents à remettre : au regard du présent avis, les éventuels candidats intéressés devront présenter un dossier rédigé en français et composé des éléments suivants :

- Une photo du type d'installation utilisée pour l'évènement ;
- Une proposition de menus/formules assortie des tarifs appliqués.
- Le ou les évènements, parmi les 3 dates, pour lequel/lesquels le prestataire présente sa candidature.





LES 3 PIERROTS

Date limite de réception des candidatures : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

Installation d'un point de vente proposant une collation, à l'intérieur des 3 Pierrots, dans le cadre des Pathé Live

Ce pli doit contenir les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé aux horaires d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) ou envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal et parvenu à destination, **avant le mercredi 17 janvier 2018 à 17h00**, et ce à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Cloud
Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles De Gaulle
92211 Saint-Cloud Cedex
Téléphone : 01 47 71 54 46
Mail : juridique@saintcloud.fr

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu.

La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

Renseignements administratifs :

Direction des Affaires juridiques
13, Place Charles de Gaulle
92210 SAINT-CLOUD
juridique@saintcloud.fr

Renseignements techniques :

Madame Sophia Sandanassamy
Les 3 Pierrots
6/8 rue du Mont-Valérien
92210 Saint-Cloud
Tél. : +33 (0) 1 41 12 81 22
s.sandanassamy@saintcloud.fr

